

Salarié(e) référent en Santé Sécurité et Conditions de Travail



	Stage de formation Inter ou intra entreprise	Nombre de stagiaires : 2 à 6 stagiaires	Durée : 35 heures
Lieu :	8 Boulevard de Sunderland, 44600 Saint Nazaire ou dans vos locaux (intra)	INTRA : Prix / groupe :	3950 € HT / 5 jours
Dates :	Consulter nous et nous répondrons sous 48 heures	INTER : Prix / stagiaire :	1950 € HT / 5 jours -10 % pour 2 inscrits -20 % pour 3 inscrits

Contexte

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'article L. 4644-1 du Code du Travail qui impose à l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés compétents en matière de prévention des risques professionnels. En application de la [loi 2021-1018 du 02 Août 2021](#), la formation d'un référent santé et sécurité au travail devient obligatoire. Le format que nous avons retenu est :

- 2 jours sur les fondamentaux de la réglementation et de la culture relative à la prévention des risques professionnel,
- 2 jours pour mettre en pratique les principaux outils de prévention et d'animation.
- 1 jour d'accompagnement pratique post formation après une période de 3 à 4 mois (en présentiel et/ou en distanciel suivant le besoin).

Objectifs Pédagogiques

S'approprier les connaissances relatives :

- au rôle et missions du préventeur en santé sécurité au travail,
- aux enjeux et à la terminologie de la sécurité et de la santé au travail
- aux rôles des acteurs internes et externes et à leurs attributions.

Savoir faire :

- Veiller au respect de la réglementation en santé sécurité au travail
- Promouvoir les règles et les lignes de conduite de la politique de santé et sécurité au travail décidée par la direction de l'entreprise
- Identifier et évaluer les risques professionnels pour le DUERP
- Analyser les incidents, les accidents, les maladies professionnelles
- Mettre en œuvre les leviers de la prévention de la santé-sécurité
- Définir et assurer le respect des plans de prévention
- Sensibiliser les managers et les équipes aux enjeux de la prévention
- Solliciter et/ou venir en soutien des acteurs internes et externes
- Gérer la documentation et les enregistrements de santé sécurité

Evaluation des acquis tout au long de la formation

- Au départ de la formation : Etat des pratiques et des besoins avec un quizz d'auto-évaluation
- Lors de la formation : à travers les livrables produits et présentés lors des ateliers et travaux de groupe.
- A la fin de la formation : Remise d'une attestation de formation et d'un livret de positionnement sous la forme d'une feuille de route individuelle

Public

- Tout salarié en charge la prévention de la santé sécurité au sein d'une partie ou de l'ensemble de l'entreprise.
- Responsable de service
- Dirigeants, cadres, agents de maîtrise.

Prérequis

- Avoir été désigné ou être pressenti dans la fonction de référent santé et sécurité au travail.

Pédagogie

- Exposé théoriques avec un support de formation projeté qui suit un livret remis aux stagiaires
- Mises en situations par un jeu de plateaux qui fait inter-agir le groupe
- Vidéos, et cas pratiques avec utilisation de trames et de guides pratiques remis aux stagiaires.
- Utilisation de guides et présentation d'outils variés.

Formateur

- Formation animée par Christophe LOIR, Consultant en organisation d'entreprise et expert en prévention de la santé-sécurité.



Programme

1 Le rôle et les missions du préventeur en Santé Sécurité et Conditions de travail (SSCT)

- Cadre réglementaire et responsabilités,
- Coordonner, impliquer et responsabiliser l'encadrement et les collaborateurs
- Observation et veille (Personnel, Intervenants extérieurs, Documentation, Réglementation)
- Représentation (en cas de visite, en cas d'enquête)
- Animation et Interventions

2 Culture sécurité et acteurs de la prévention

- Terminologie : valeurs, processus, définitions
- Enjeux humains
- Enjeux juridiques
- Enjeux Economiques (le coût des AT/MP)
- Principes généraux de prévention, niveaux de prévention, réglementation
- Définition, pratiques et statistiques (Accidents du Travail, Maladie professionnelle, accidents de trajet, accident de mission, Taux de gravité, taux de fréquence)
- Les acteurs internes (Employeurs, CSE, CSSCT, Salariés)
- Les interlocuteurs techniques et financiers externes (médecin du travail, service de santé au travail, inspection du travail, les organismes de contrôle, ANACT, CARSAT, INRS)
- Les familles de risques professionnels et leurs spécificités
- Les TMS ou Troubles musculosquelettiques
- Les facteurs de pénibilité
- Les risques psychosociaux

3 Evaluation des risques professionnels

- Préparer le démarche : collecter les données et élaborer le document unique d'évaluation des risques professionnel.
- Détecter et identifier les différents risques professionnels, dont les risques psychosociaux et les facteurs de pénibilité.
- Animer la démarche d'évaluation et de prévention suivant les niveaux de priorité.
- Analyser, construire le programme annuel de prévention des risques professionnels (PAPRI Pact)
- Fiches de prévention et mises à jour du DUERP



- Cas pratique : à partir des données remises, évaluation des dangers, des risques et proposition d'actions de prévention dans le DUERP.

Salarié(e) référent en Santé Sécurité et Conditions de Travail

4 Organisation en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

- Les enjeux de la démarche d'analyse des Accident et incidents avec la pyramide de Bird
- L'enquête (en cas de demande de la direction pour être son représentant)
- La méthode de l'arbre des causes et la méthode des 5M
- Le plan d'action correctif et préventif et le rapport d'enquête



▸ Cas pratique : à partir d'une video et des données remises, mise en situation de l'enquête, de la recherche des causes et de la rédaction du plan d'action.

5 Animer la démarche de prévention en Santé Sécurité au travail

- Mettre en oeuvre et faire respecter le cadre et les consignes en matière de Santé Sécurité au travail
- Le tableau de bord Santé Sécurité et Conditions de Travail
- Sensibiliser et mettre en place des actions de communication, de formation
- Organiser l'accueil sécurité des nouveaux entrants et les formations Santé Sécurité obligatoires
- L'animation des revues périodiques d'évaluation des risques professionnels



▸ Cas pratique : à partir des différents éléments remis, conduire l'animation de la prévention devant le groupe de stagiaires.

6 Piloter les bonnes pratiques relatives aux documents et outils de prévention

- Le plan de prévention et le protocole de sécurité
- La documentation Santé Sécurité : les fiches de données de sécurité, ...
- Les grilles d'audit sécurité



▸ Cas pratique à partir des données remises

7 Bilan de fin de formation

- Evaluations de fin formation et tour de table des participants